



Service d'Accès
aux Soins
des Yvelines

Être Médecin Effecteur



Le Service d'Accès aux Soins, une Innovation au Service du Patient



Un grand nombre de patients contacte le SAMU Centre 15 pour obtenir **une réponse rapide à une situation médicale qu'ils jugent urgente.**

L'enjeu est de pouvoir les orienter vers **la prise en charge la plus pertinente et adaptée à leur situation** afin d'améliorer l'accès aux soins et la réponse médicale globale sur le territoire des Yvelines.

*Ce dispositif est issu
d'un partenariat réussi entre*

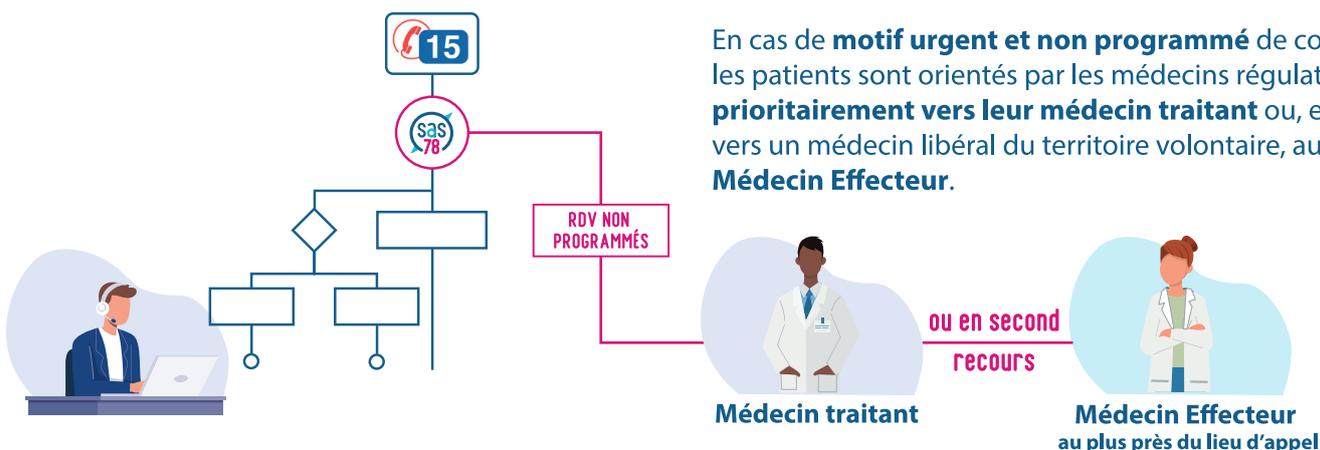


Le Service d'Accès aux Soins, un Dispositif Collaboratif

Pour améliorer le parcours de soins des patients

Ce dispositif complète l'offre existante du SAMU Centre 15.

En cas de **motif urgent et non programmé** de consultation, les patients sont orientés par les médecins régulateurs **prioritairement vers leur médecin traitant** ou, en second recours, vers un médecin libéral du territoire volontaire, aussi appelé **Médecin Effecteur**.



Devenir Médecin Effecteur

Un dispositif simple & efficace

Sur la base du **volontariat**, chaque médecin peut décider de **participer au SAS 78** en devenant **MÉDECIN EFFECTEUR**.

1



Chaque médecin peut ainsi **mettre à disposition des créneaux** entre 8h et 20h en semaine et entre 8h et 12h le samedi selon ses disponibilités. Ces créneaux sont **flexibles** et permettent aux Médecins Effecteurs de **gérer leur patientèle habituelle**.

La visibilité des créneaux est assurée par la plateforme nationale qui n'est accessible qu'aux professionnels. Les Médecins Effecteurs peuvent s'y inscrire soit individuellement, soit en exercice coordonné (par l'intermédiaire d'une MSP ou CDS) ou par le biais d'une CPTS.

2



Répondant à un appel du SAS 78, le médecin régulateur demande, le cas échéant, à un opérateur de soins non programmés (OSNP) d'organiser la **programmation d'un rendez-vous auprès d'un Médecin Effecteur**.

Cela se fait par l'intermédiaire de l'**agenda mis à disposition pour le SAS 78**.

L'OSNP gère la prise du rendez-vous sur la base des créneaux disponibles sans perturber l'activité générale du médecin.

Être Médecin Effecteur, un DISPOSITIF GAGNANT

Pour participer de manière **collective, visible et peu contraignante** à la demande croissante de soins non programmés.

Pour **adapter sa charge de travail** et **conserver la maîtrise** de la part de soins non programmés dans son activité quotidienne.

Pour **tisser de nouvelles relations ville/hôpital** sur son territoire.



Service d'Accès
aux Soins
des Yvelines

Pour toutes questions, le SAS 78 se tient à votre disposition

Madame Anne Claire Boucher - Directrice

acboucher@sas-78.fr